



Avis du Comité scientifique du Parc naturel de la mer de Corail relatif au « à la mise en place de protocole de suivi des récifs du Parc. ».

Le Comité scientifique du PNMC a été sollicité pour validation scientifique de la méthodologie de suivi des récifs et choix des sites des îles basses du Parc et des grands récifs proposés dans le rapport DEXEN.

Rappel :

1-Le rapport définitif de DEXEN détaillant le plan d'action a été présenté lors du CS du 20 septembre 2022. Les remarques et recommandations émises en séance ont été reportées dans le CRN°9

2-Le service du parc en charge de l'écriture du cahier des charges pour l'appel à candidatures pour la réalisation de ces suivis a produit un document synthétique présenté par Maële Brisset en séance du 28 novembre 2022.

Sur ces bases, le comité scientifique apporte les éclairages sollicités sur les différents points soulevés.

1-Sur la question de la temporalité des suivis et ayant noté que le [service gestionnaire souhaite organiser le suivi de tous les sites sur une année](#), le CS indique qu'en fonction des objectifs que veut se fixer le gestionnaire les suivis peuvent être conduits soit en saison chaude ce qui permettra de documenter les éventuels phénomènes de blanchissement et de mesurer la résilience des récifs à la fréquence choisie des suivis, soit en saison fraîche, ce qui permettrait de documenter la capacité de récupération des coraux en cas de blanchissement et de donner une indication sur l'état de santé des communautés.

Dans l'idéal il faudrait un suivi sur les deux saisons.

Sachant que le programme TICTAC documentera la physiologie des coraux durant trois années pendant la saison chaude sur les récifs éloignés, il serait opportun pour les deux premiers suivis de les programmer 4 à 6 mois après les observations menées par TICTAC, cela permettrait d'avoir des données à la fois sur les éventuels épisodes de blanchissement et d'observer la capacité des coraux à se rétablir. Cela suppose que le programme TICTAC réalise ses observations parmi les sites retenus par le programme de suivi des récifs.

Un point pourrait être fait à l'issue de ces 3 années de suivi et d'ajuster si nécessaire le plan d'action des suivis en routine des récifs.

Le CS ne se prononce pas sur l'opportunité de confier ce suivi de routine à un ou plusieurs prestataires ; les deux options ont leurs inconvénients et leurs avantages. Le service devra veiller à l'application stricte du protocole retenu de manière à limiter la variabilité liée aux prestataires ; le protocole étant suffisamment détaillé dans le rapport DEXEN et les méthodes

préconisées sont celles communément appliquées. La variabilité pourrait être celle liée à la connaissance du terrain des prestataires et la connaissance des communautés observées ; il n'est pas exclu d'envisager de l'inter-calibration entre les différentes équipes sur des sites proches de Nouméa.

2-En ce qui concerne le positionnement des transects : [celui-ci doit être isobathimétrique](#) (parallèle à la côte, c-a-d perpendiculaire à la pente); le rapport DEXEN indique bien que l'objectif de ces suivis n'est pas de faire de la statistique sur les transects, c'est la raison pour laquelle il n'y a pas de replicats de transect par station; la représentativité étant donnée par le nombre de sites qui lui est (très) élevé. C'est le nombre de sites qui a été privilégié par rapport au nombre de replicats par station. Pour des raisons logistiques le positionnement des transects se fait généralement entre 8 et 12 m de profondeur.

3- S'agissant du dénombrement des holothuries et autres macro-invertébrés mobiles : bien que les méthodes et techniques préconisées pour ces suivis ne soient pas adaptées à une étude de population (ou évaluation de stocks) il est recommandé de les noter. Ces données opportunistes sont toujours intéressantes et utiles notamment pour des organismes dont certaines espèces sont inscrites dans les annexes de la CITES et d'autres ont une valeur commerciale.

4- Matérialisation des transects : dans la stratégie proposée par DEXEN (qui est une synthèse des différentes pratiques) il est fortement recommandé de matérialiser les transects compte tenu de l'hétérogénéité du milieu. Il est donc important de revenir année après année sur les mêmes transects. L'hétérogénéité du milieu est prise en compte par le nombre élevé de sites. L'utilisation de piquets à ailettes avec la prise d'un cap et une bonne solution, il est également recommandé des fiches stations décrivant à l'aide de photographies le paysage et que soient indiqués des repères naturels qui peuvent aider à retrouver l'emplacement des transects.

Laurent WANTIEZ ayant déclaré un conflit d'intérêt s'est retiré des échanges. L'avis reprend les différents éléments communiqués par les membres du CS qui se sont exprimés sur le sujet.

Nouméa le 26 décembre 2022